

JANVIER 2020 #72

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES



P. 2 ANNIVERSAIRE

**Un tournoi de foot
pour les locataires**

P. 5 ACTUALITÉ

**Découvrez les premiers
ateliers de l'année**

CLIN D'ŒIL

Ces locataires qui font vivre vos quartiers

oah.fr

OAH
OFFICE AUXEROIS DE L'HABITAT

02 SOMMAIRE

02 Anniversaire

Pour ses 90 ans, l'OAH organise un tournoi de foot à l'AJA : inscrivez-vous !

03 Actualité

Tout savoir sur les astreintes

L'achat de désherbeurs thermiques facilité par l'Agence de l'eau

De nouveaux halls pour la résidence Égriselles

La boutique Tremplin Fim'acroquer se pérennise

Au programme 2020 des ateliers de l'OAH

Des maisons pour les insectes

06 Dans vos quartiers

Résultats du concours des illuminations de Noël

Ces locataires qui colorent l'été

La bourse aux vêtements Sainte-Geneviève, chaîne de bénévoles actifs

Les habitants veulent lutter contre les incivilités

08 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

Envie de devenir propriétaire ?

Publication de :

OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny

OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ANNIVERSAIRE

POUR SES 90 ANS, L'OAH ORGANISE UN TOURNOI DE FOOT À L'AJA : INSCRIVEZ-VOUS !



En 2020, l'OAH soufflera ses 90 bougies. À cette occasion et pour faire la part belle à l'esprit de famille, un tournoi de foot sera organisé pour les locataires, le mercredi 13 mai après-midi, à partir de 14 heures, sur l'un des terrains synthétiques de l'AJA.

Le tournoi verra s'affronter seize équipes de neuf joueurs (dont deux remplaçants). Chaque équipe devra être obligatoirement composée de trois féminines, trois moins de 15 ans (garçon ou fille) et trois hommes. Les locataires souhaitant participer devront constituer leur équipe et envoyer la liste (avec nom, sexe, âge, adresse), avant le 15 avril 2020, par mail à office.communication@oah.fr. Les premières équipes inscrites seront prioritaires.

Tous les participants seront invités à assister, le vendredi 15 mai, au match Auxerre-Rodez, le dernier de la saison de l'AJA. Les équipes défilent devant la tribune d'honneur et l'équipe victorieuse recevra sa coupe devant le public, pendant la mi-temps. Un joli moment en perspective. Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous !

Renseignements au 03 86 72 59 00.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'OAH SUR

oah.fr



SERVICES

TOUT SAVOIR SUR L'ASTREINTE

En cas d'urgence technique, en dehors des heures d'ouverture des agences de proximité, un numéro d'astreinte des services de l'OAH est à disposition des locataires. Ce numéro est réservé à certaines missions spécifiques.

Les agents interviennent pour :

- Des problèmes techniques touchant à la sécurité des biens et des personnes (serrures défectueuses, accès entravé...),
 - Un dysfonctionnement de chauffage ; d'ascenseur ; sur des portes automatiques de garage,
 - Des canalisations qui ne s'écoulent plus, sont engorgées ou refoulent.
- Cependant, pour des pannes relatives au chauffage ou aux ascenseurs, il est préférable de contacter directement le prestataire.

Les agents n'interviennent pas pour :

- Des questions relatives aux APL ou à toute démarche administrative,
- Des demandes de mutation,
- Une fuite en goutte à goutte,
- Des troubles de voisinage...

Si les travaux sont de nature à être facturés aux locataires, il faut savoir que leur montant est majoré en cas d'intervention par l'agent d'astreinte. Ainsi le taux horaire d'intervention standard 2019, fixé à 37,60 € HT passe à 75,26 € HT en astreinte.



Le coût d'une intervention dans le cadre de l'astreinte est majoré.

Le numéro d'astreinte :

03 86 18 88 88.

Vous pouvez le retrouver à tout moment sur le Guide du locataire, le site internet de l'OAH ou sur les panneaux d'affichage dans les halls d'entrée.

ENVIRONNEMENT

L'ACHAT DE DÉSHERBEURS THERMIQUES FACILITÉ PAR L'AGENCE DE L'EAU



Pour l'achat de deux désherbeurs thermiques, l'OAH a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

En 2019, le service Environnement de l'OAH a fait l'acquisition de désherbeurs thermiques. Un achat engagé dans le cadre de sa démarche Zéro phyto, qui signe l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pour traiter les abords de ses résidences. Pour cet investissement, l'OAH a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

« L'agence de l'eau accompagne les acteurs économiques lorsqu'ils font l'acquisition de matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires. En effet, ces équipements permettent l'entretien des espaces verts en préservant la qualité de la ressource en eau, en réduisant l'usage de produits polluants », explique-t-on à l'Agence. « Dans ce cadre, l'OAH a bénéficié d'une subvention de 2.290 € (soit 50 % du montant de l'investissement) pour acheter deux désherbeurs thermiques. »

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat qui finance les projets des collectivités locales, industriels, artisans, agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers (sur la facture d'eau). Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.



EN SAVOIR PLUS :

www.eau-seine-normandie.fr



04 ACTUALITÉ

RÉNOVATION

DE NOUVEAUX HALLS POUR LA RÉSIDENCE ÉGRISSELLES

Réalisés par les entreprises Technique et Décor (peinture), l'entreprise David (carrelage des sols et murs), Apagelec (électricité) et Secabat (métallerie, boîte aux lettres), sous la maîtrise d'ouvrage de David Dalla-Mutta (Techniconcept), les travaux de réhabilitation des halls 3, 4, 5 et 6 de la résidence Egriselles, sur la Rive droite, sont désormais

terminés. Ces travaux ont été engagés pour un montant de 130.000 €.

L'étude pour la réhabilitation des entrées 1, 2, 7 et 8 est en cours.



Avant



Après

COMMERCE

LA BOUTIQUE TREMPLIN FIM'ACROQUER SE PÉRENNISE



De g. à d., Carole Kocks de l'OAH et Léa Languillat qui a signé le bail commercial de la boutique Fim'acroquer, jeudi 9 janvier.

Installée depuis 18 mois dans la première boutique Tremplin de l'OAH, au 37, rue Joubert, Léa Languillat a signé jeudi 9 janvier, son bail commercial synonyme de réussite de son expérimentation. Le concept de la boutique Tremplin, mis en place par la Communauté d'agglomération, vise à aider des commerçants à s'installer pour tester leur activité. Durant 18 mois, une partie de leur loyer sert de caution. À l'issue de la période de test, cette caution leur est restituée. Léa Languillat qui crée des bijoux fantaisie à base d'argile polymère a toujours eu des résultats au-delà de ses prévisions financières. « Je me lance donc désormais sans crainte », confie la jeune femme, ravie d'avoir été « poussée par tous les acteurs du projet » au début de l'aventure de Fim'acroquer, le nom de sa boutique.



DANS VOS AGENDAS

AU PROGRAMME 2020 DES ATELIERS DE L'OAH

Depuis plusieurs années, dans le but d'accompagner ses locataires et d'œuvrer à la cohésion sociale dans les quartiers, l'OAH propose des ateliers au sein de son appartement pédagogique, ou dans les quartiers. Pour rappel, la participation des locataires est gratuite et en cas de besoin de matériel ou de fournitures, ceux-ci sont offerts par l'OAH.

Pour cette année 2020, ces ateliers cibleront deux enjeux : le pouvoir d'achat et le bien-vivre ensemble.

Des rendez-vous sont déjà fixés, en partenariat avec la Macif.

Un atelier sur la prévention routière, ludique grâce à l'utilisation de lunettes à réalité virtuelle, programmé le lundi 3 février, de 14 à 17 heures, permet de faire prendre

conscience des risques sur la route, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste.

Un autre atelier sera organisé, dans le même esprit que celui proposé en octobre dernier par Isabelle Troussicot (animatrice et formatrice en santé environnementale) pour apprendre à fabriquer ses produits ménagers non nocifs pour la santé. Cette fois-ci, on se penchera sur les produits cosmétiques. La séance, programmée le jeudi 2 avril, de 14 à 16 heures, sera également animée par Isabelle Troussicot.

Les dates des autres rendez-vous seront communiquées ultérieurement.

NOUVEAU CONCOURS

DES MAISONS POUR LES INSECTES

Envie de nouveaux amis ? Rien de plus simple avec les insectes, il suffit de leur offrir un hôtel !

C'est donc l'objet de notre prochain concours ⁽¹⁾ : tous à vos outils pour fabriquer un abri adapté pour accueillir bourdons, guêpes, coccinelles, etc.

L'objet devra être fait maison, constitué de produits naturels (et de récupération de préférence), type bois durables, bambous, écorces, paille, roseau, ronces, etc. Vous pourrez aussi y mettre de la brique. En revanche, il faudra éviter tous produits nocifs, type colle.

Les dimensions du refuge ne doivent pas dépasser 50 cm, tant sur la hauteur que sur la largeur. Enfin, 4 critères seront pris en compte : la qualité technique, l'esthétique, l'originalité et le respect environnemental.

Le vainqueur aura le choix de garder son hôtel s'il dispose d'un jardin ou de l'offrir à sa Résidence ! Des écoles et centres de loisirs de la ville seront également sollicités pour participer.

Les inscriptions seront à rendre au plus tard le 13 mars.

(1) Le règlement du concours sera joint au bulletin d'inscription



06 DANS VOS QUARTIERS

ILLUMINATIONS

ILS ONT ÉCLAIRÉ VOS SOIRÉES

La deuxième édition du concours des illuminations de Noël a réuni 26 participants. Le jury, qui s'est déplacé les 16 et 17 décembre, dans la soirée, a pu admirer les décorations installées par les locataires. Sur leurs fenêtres, balcons ou jardins, chacun a su faire preuve d'imagination et de créativité pour égayer son quartier. Se hissent sur la première marche du podium, Marie-Thérèse et Ludovic Didron, du quartier Saint-Siméon ; suivis de Marie-Noëlle et Éric Chevrier, des Piedalloues à la deuxième place ; et Marie-France Lepeu, de la résidence des Pré-Coulons, à la troisième place.

L'OAH a offert quatre entrées au parc Disneyland Paris au premier prix et des bons d'achats aux suivants jusqu'à la vingtième place. La Librairie Obliques, le Centre E. Leclerc et le magasin ATAC ont complété ces cadeaux en offrant des lots à tous les participants.



Diplômes en mains, les vainqueurs du concours des illuminations – Marie-France Lepeu, 3^e prix ; Ludovic Didron, 1^{er} prix ; et Éric Chevrier, 2^e prix – accompagnés d'administrateurs et du directeur de l'OAH lors de la remise des prix, mercredi 15 janvier.



De g. à d. Alain Paul, Jocelyne Graillet, Patricia Tremblay, respectivement 1^{er}, 2^e, et 3^e Grand Prix.

BALCONS FLEURIS CES LOCATAIRES QUI COLORENT L'ÉTÉ

Les 76 récipiendaires du concours « balcons, fenêtres et jardins fleuris » 2019 ont été récompensés le jeudi 5 décembre, au Phare, par le président de l'OAH Jacques Hojlo et le maire, Guy Férez.

À partir de 4 critères (le volume de fleurissement, la qualité des fleurs, la qualité de la composition florale et l'harmonie générale), le jury avait établi un classement après s'être déplacé les 2 et 3 juillet pour découvrir chaque jardin ou balcon inscrit.

Les trois grands prix ont été attribués à Alain Paul, de la résidence Saintonge ; Jocelyne Graillet, de la résidence Grattery 1 ; et Patricia et Jean-Pierre Tremblay, de la résidence du Cadran.

Chaque lauréat a bénéficié de chèques-cadeaux et bons de réductions à utiliser chez Botanic, partenaire de l'OAH dans cette opération. Des objets publicitaires ont également été remis par Suez, à chaque lauréat.



Les bénévoles de la Bourse aux vêtements de Sainte-Geneviève se mobilisent pour leurs quatre temps forts annuels.

SOLIDARITÉ

LA BOURSE AUX VÊTEMENTS SAINTE-GENEVIÈVE, CHAÎNE DE BÉNÉVOLES ACTIFS

Créée en 2012 et logée dans un local prêté par l'OAH, au 66, avenue Delacroix, l'association Bourse aux vêtements de Sainte-Geneviève permet à de nombreux Auxerrois, chaque année, de revendre les vêtements qu'ils n'utilisent plus et à ceux qui les achètent, de rénover leur garde-robe à moindre frais.

L'association, présidée par Jacqueline Boursin, peut compter sur un noyau dur de 18 bénévoles pour vérifier l'état, trier, étiqueter et assurer les ventes, quatre fois par an. Le premier rendez-vous de l'année est la bourse aux vêtements printemps/été, qui se déroule en principe en mars, suivie de celle dédiée à la puériculture en avril ; des vêtements automne/hiver en octobre ; et enfin, des jouets et articles de ski en novembre. Ces événements sont ouverts à tous.

Les ventes s'étalent à chaque fois sur deux ou trois jours. Les vêtements doivent être en bon état et non déchirés. Le nombre de vêtements déposés n'est pas limité et le prix est fixé avec le vendeur, en sachant que, pour l'organisation, l'association prend une commission de 11 %.

Contact : Jacqueline BOURSIN au 03 86 48 12 61 ou au 06 13 61 93 44.

À SAINT-SIMÉON

LES HABITANTS VEULENT LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Début novembre, au cours de deux soirées de réflexion à l'initiative de l'Espace d'accueil et d'animation L'Alliance (ex-maison de quartier) et de l'OAH, des habitants de Saint-Siméon ont lancé une action sur les incivilités du quotidien dans leur quartier.

Après avoir fait part de leurs sentiments et relevé, en groupe, les problèmes récurrents, ils ont, lors de la deuxième séance, commencé à émettre des solutions pour mieux vivre ensemble et traiter par exemple les questions des nuisances sonores, utilisation des places pour personnes à mobilité réduite (PMR), manque de respect de la propreté des halls, dépôts sauvages de déchets et des encombrants, pollution visuelle, déjections canines, stationnement gênant et vitesse excessive dans les allées...

L'objectif est d'aboutir à des supports de communication pensés par les habitants, pour les habitants.

Ne pouvant prendre tous les sujets à bras-le-corps, les participants les ont regroupés sous trois thèmes : circulation et stationnement ; propreté du quartier et des parties communes ; et nuisances sonores et visuelles. Celui de la circulation et du stationnement, retenu comme prioritaire, a commencé à faire l'objet de séances de travail, au sein de L'Alliance, le vendredi 17 janvier.



Le 15 novembre, lors de la deuxième réunion de travail préparatoire, au sein de L'Alliance.



INFO PRATIQUE :

Il est évidemment possible de rejoindre le groupe en cours de projet. Pour tout renseignement, contacter L'Alliance au 03 86 46 38 01, boulevard de Montois.

08 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?



Issu d'une famille de parlementaires, il est né le 29 mai 1760 à Paris.

Après son mandat de conseiller au Parlement de Paris dès 1779, il est élu député de la noblesse de Paris aux États généraux de 1789.

Il renie ensuite ses origines nobles et devient avocat à la prison du Châtelet et fervent défenseur de la cause du peuple.

Le 21 juin 1790, il devient président de l'Assemblée nationale constituante. Il est élu en 1791 membre et président de l'administration départementale de l'Yonne.

Après avoir été un ardent opposant de la peine de mort, il se ravise et vote la mort de Louis XVI le 20 janvier 1793. Le soir même, il sera assassiné par un ancien garde du roi.

Il compte parmi ses descendants l'académicien Jean d'Ormesson.

Solution dans le prochain numéro, ou, dès la semaine prochaine, sur notre page Facebook.

Réponse au jeu du numéro 71 :

Le maréchal Louis Nicolas Davout

À VENDRE

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Pour tout renseignement, visite, contactez Sandrine Garnier au **03.86.72.59.56**



Auxerre,
Résidence Jean-Jaurès
Appt T2 - 63 m²
avec garage boxé :
DPE : C
86.000 €



Auxerre,
Résidence Piedalloues
Maison de ville T3 - 86 m²
garage + terrasse
DPE : C
122.000 €



Beine,
(20 min d'Auxerre)
Pavillon T3 - 75 m²
DPE : E
98.000 €



La Coulée Verte
Terrains viabilisés
à partir de 37.000 €
(Ex : lot n°24 - 518 m²)

Consultez nos offres de locations ou de ventes
sur notre site internet : oah.fr